

Public

- Tout public

Prérequis

- Être en règle avec les obligations du service national pour les personnes de nationalité française de moins de 25 ans (attestation Journée Du Citoyen)

Modalités d'admission

- Bulletin d'inscription

Durée

- 175 heures

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, ...

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com

0809 908 908



ATTESTATION DE CAPACITE TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES

Objectifs généraux

- ◆ Acquérir les connaissances nécessaires pour se présenter à l'examen de l'Attestation de capacité professionnelle en transport routier de personnes

Les plus de la formation



- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée
- ◆ Remise du Guide de capacité Professionnelle CELSE
- ◆ Remise des Annales d'examen CELSE

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen

Validation

- ◆ Le candidat peut se présenter à l'examen de l'Attestation de capacité professionnelle en transport routier de personnes.
- ◆ Le candidat devra impérativement réaliser son inscription suivant les exigences de l'arrêté fixant la date et les modalités d'inscription aux examens de capacité professionnelle pour l'exercice de la profession de transporteur public routier et de commissionnaire de transport du ministère du transport publié au JO au mois d'avril de chaque session.
- ◆ Attestation de formation
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés : Sans objet
- ◆ Code RS : Sans objet
- ◆ Code Certif Info : 55535

Agrément

- ◆ Sans objet

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
0	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> Vérification du respect des prérequis Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels Présentation de la formation Modalités pratiques Tour de table, test d'auto-positionnement 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Identifier les règles de droit et de fonctionnement de l'entreprise de transport routier de voyageurs	25 h 00
<ul style="list-style-type: none"> Droit Civil se rapportant à l'activité de transport de voyageurs Droit Commercial (règles générales) Droit Commercial (formes juridiques) Responsabilité civile et pénale 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques
<i>Evaluation : QCM</i>		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Définir les méthodes et outils de gestion financière d'une entreprise routier de voyageurs	40 h 00
<ul style="list-style-type: none"> Analyser les coûts de transport, être en mesure d'adapter ses prix de vente Plan de financement et de trésorerie Connaître les comptes de résultats Maîtriser les principales analyses financières qui découlent des comptes La fiscalité applicable à l'entreprise de transport 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques
<i>Evaluation : QCM</i>		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Identifier les principes de la réglementation et de la gestion sociales en transport routier de personnes	25 h 00
<ul style="list-style-type: none"> Organismes et obligations administratives Institutions et représentation du personnel Formation du contrat de travail Durée du travail Rupture du contrat du travail Règlement des conflits La formation 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques
<i>Evaluation : QCM</i>		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Déterminer le cadre règlementaire et juridique des transports routiers nationaux de voyageurs	20 h 00
<ul style="list-style-type: none"> Organisation de la profession Champs d'application de la réglementation des transports de personnes Accès à la profession de transporteur de personnes Contrats avec les autorités, conventionnement Contrat de transport de personnes et règlements d'exploitation par nature de services Sanctions administratives et pénales consécutives aux infractions relatives à l'exercice de transporteur de personnes 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques
<i>Evaluation : QCM</i>		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Appréhender les normes d'exploitation et les aspects techniques applicables aux véhicules routiers de voyageurs	10 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poids et dimensions ▪ Immatriculation ▪ Systèmes de freinage ▪ Pneumatiques ▪ Courbes de rendement du moteur ▪ Le garage et l'atelier ▪ Protection de l'environnement et l'évolution technologique 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques
<i>Evaluation : QCM</i>		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	Déterminer les règles de sécurité liées à la sécurité en circulation et hors circulation	10 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécurité et code de la route <ul style="list-style-type: none"> - Les vitesses limitées par rapport au tonnage - Restrictions de circulation - Barrières de dégel - Les permis de conduire des véhicules de transport de personnes - Conduite à tenir en cas d'accident - Equipements de sécurité obligatoires - Equipements et/ou signalisations spécifiques à certains services 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques
<i>Evaluation : QCM</i>		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
7	Définir le cadre réglementaire et juridique des transports routiers internationaux de voyageurs	20 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Services offerts en transport international ▪ Autorisations de transport international ▪ L'accord ASOR ▪ L'accord Interbus ▪ Les pays sans accord ▪ Règles de circulation en transport international 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques
<i>Evaluation : QCM</i>		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
8	Déterminer les principes de l'exercice de la fonction commerciale	5 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stratégie commerciale ▪ Gestion commerciale ▪ Plan d'actions commerciales 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques
<i>Evaluation : QCM</i>		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
9	Assimiler les acquis de la formation de l'Attestation de Capacité professionnelle de transport lourd de personnes	20 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Approche globale de l'entreprise de transport de voyageurs 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques
<i>Evaluation : QCM</i>		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
10	Evaluer les acquis de la formation	4 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Passage de l'examen 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
11	Bilan et synthèse de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan ▪ Synthèse ▪ Evaluation de satisfaction 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Salle équipée d'un ensemble multimédia